

## Avis de constitution

### SOCIETE « BONHEUR PLUS SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 22, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 06/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BONHEUR PLUS SARL »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Vente et Location de véhicules
- Vente d'accessoires de tout genre
- Vente de marchandises diverses
- Vente de vêtements
- Vente de chaussures
- Vente de montre
- Commerce général.
- Prestations de services
- Importation et Exportation de marchandises et

de produits

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (1.0) Parts

Sociales de Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 22, Ilot 9

Dirigeant(s) Mme DABRE SARIATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03232 du 24/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18623/GTCA/RC/2025 du 24/03/2025

